

J'AI LE DROIT D'ÊTRE UN ENFANT

THÉMATIQUE :
L'ENSEMBLE DE LA
CONVENTION
INTERNATIONALE DES
DROITS DE L'ENFANT
(CIDE)

OBJECTIFS

Au terme de l'activité, l'élève sera capable :

- d'expliquer en quelques mots ce qu'est la CIDE et son rôle ;
- d'expliquer en quelques mots où en sont les droits des enfants à travers le monde, en mentionnant un exemple.

MÉTHODOLOGIE

- Lecture d'un album
- Travail en groupes
- Débat

COMPÉTENCES D'EPC DÉVELOPPÉES

Cycle 4 : 8.1, 8.2.

NIVEAU

4^e cycle primaire

COMPLEXITÉ

Niveau 2

DURÉE

50 minutes

MATÉRIEL

- Album jeunesse « *J'ai le droit d'être un enfant* », Alain Serres (auteur) et Aurélia Fronty (illustratrice), éditions Rue du monde (ce livre est en vente en librairie ou disponible sous forme de prêt auprès de certains centres de prêts provinciaux référencés sur le site d'Annoncer la Couleur)
- Une version simplifiée de la CIDE pour chaque élève (cf. infra « *Infos utiles* » pour la télécharger ou la commander gratuitement)
- Bandelettes « *situations* » (cf. annexe)

DÉROULEMENT

ÉTAPE 1 - Découverte de l'album

- Inviter les élèves à s'asseoir en rond autour de vous. Leur lire l'album, en prenant le temps de s'arrêter sur les images, de poser des questions, et de recueillir leurs réactions.
Exemples : p. 13 : *avez-vous tous un toit au-dessus de vos têtes, loin de la misère ?*
p. 17 : *avez-vous tous accès à une école gratuite ?*
p. 19 : *êtes-vous toujours égaux entre filles et garçons ?*
p. 26 : *devez-vous parfois travailler en plus d'aller à l'école ?*
p. 39 : *avez-vous l'occasion de partager votre avis et vos sentiments ?*
- S'arrêter à la page 39.

ÉTAPE 2 - Découverte de la CIDE

- *Quel est le sujet de ce livre ? Vous fait-il penser à un texte dont vous auriez peut-être déjà entendu parler ?*
- Poursuivre la lecture des pages 40 à 43.
- Présenter ensuite la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) : à quoi elle sert, d'où elle vient (cf. Fiches focus *La convention internationale des droits de l'enfant : fiche enseignant et fiche élève*).
- Distribuer une version simplifiée de la CIDE aux élèves. Leur demander ensuite, par 4, de mettre une croix à côté de chaque article auquel il est fait référence dans l'album.
- Corriger collectivement.
 - Illustration 1 (pp. 6-7) : article 1 - définition de l'enfant.
 - Illustration 2 (pp. 8-9) : article 7 - droit à un nom et une nationalité.
 - Illustration 3 (pp. 10-11) : article 6 - droit à la vie et au développement.
article 27 - droit à un niveau de vie correct.
 - Illustration 4 (pp. 12-13) : article 6 - droit à la vie et au développement.
article 27 - droit à un niveau de vie correct.
 - Illustration 5 (pp. 14-15) : article 24 - droit à la santé et aux services médicaux.
 - Illustration 6 (pp. 16-17) : article 28 - droit à l'éducation.
article 29 - objectifs de l'éducation
 - Illustration 7 (pp. 18-19) : article 2 - droit à la non-discrimination
 - Illustration 8 (pp. 20-21) : article 2 - droit à la non-discrimination
 - Illustration 9 (pp. 22-23) : article 23 - droits de l'enfant handicapé
 - Illustration 10 (pp. 24-25) : article 19 - droit d'être protégé contre les mauvais traitements
 - Illustration 11 (pp. 26-27) : article 32 - droit à la protection contre l'exploitation
 - Illustration 12 (pp. 28-29) : article 20 - droit à une protection même si tu n'as pas de famille
 - Illustration 13 (pp. 30-31) : article 38 - droit à la protection en cas de conflits armés
 - Illustration 14 (pp. 32-33) : article 6 - droit à la vie et au développement
 - Illustration 15 (pp. 34-35) : article 31 - droit aux loisirs
 - Illustration 16 (pp. 36-37) : article 29 - objectifs de l'éducation
 - Illustration 17 (pp. 38-39) : article 13 - droit à la liberté d'expression

ÉTAPE 3 - Les droits de l'enfant dans le monde

- Répartir les élèves en sous-groupes. Chaque groupe reçoit une bandelette (cf. annexe) décrivant une situation vécue par un enfant dans le monde. Leur demander de la lire silencieusement, et de discuter ensuite entre eux autour des questions suivantes.
 - Que pensent-ils de la situation vécue par cet enfant ?*
 - Est-ce qu'une telle histoire pourrait exister en Belgique ?*
 - À quels droits peut-on relier cette situation ?*
- Au bout de quelques minutes, passer à une mise en commun. Un représentant par groupe lit la situation aux autres, et explique à quels droits il la relierait.
 - Situation 1 : article 24 - droit à la santé et aux services médicaux
 - Situation 2 : article 32 - droit à la protection contre l'exploitation
 - Situation 3 : article 28 - droit à l'éducation et article 29 - objectifs de l'éducation
 - Situation 4 : article 27 - droit à un niveau de vie correct
 - Situation 5 : article 19 - droit d'être protégé contre les mauvais traitements et article 38 - droit à la

protection en cas de conflits armés

Situation 6 : article 31 - droit aux loisirs

Situation 7 : article 7 - droit à un nom et une nationalité.

Situation 8 : article 22 - droits de l'enfant réfugié

Situation 9 : article 3 - droit au bien-être

Il est important de rappeler à ce stade que, bien souvent, plusieurs droits de l'enfant sont touchés dans ces situations. Cela met en évidence leur interdépendance, le fait qu'il vont souvent de pair.

- Parler aux élèves des droits des enfants à travers le monde, de façon plus générale. Leur présenter quelques données/chiffres-clés (cf. fiche focus *La situation des droits de l'enfant dans le monde*). Conclure par un moment d'échange.

Action

Il est possible de terminer cette activité en expliquant la situation d'un jeune prisonnier d'opinion ou d'un jeune défenseur des droits humains menacé soutenu par Amnesty International et en proposant aux élèves de faire un dessin ou d'écrire un message de soutien à cette personne. Des cartes postales à adresser à des individus en danger dont les droits humains ont été bafoués peuvent être commandées gratuitement auprès du programme jeunesse d'Amnesty International Belgique francophone.

Pour connaître les propositions d'actions en cours du programme jeunesse et commander le matériel lié à ces actions, rendez-vous sur www.amnesty.be/inscriptions

Infos utiles

- Pour télécharger la Convention internationale des droits de l'enfant en version simplifiée ou la commander : www.amnesty.be/cidejeunes
- Pour vous aider à préparer au mieux cette activité, nous vous conseillons de consulter au préalable nos fiches focus sur les droits de l'enfant accessibles sur : www.amnesty.be/plateforme

ANNEXES/DOCUMENTS DE L'ACTIVITÉ

Témoignages¹

1	<p>Je m'appelle Abubakar. Je vis en Sierra Leone, un pays d'Afrique de l'Ouest. J'ai failli mourir. J'avais alors 16 mois et je souffrais de malnutrition. Cela signifie que mon corps ne recevait pas tout ce dont il a besoin (vitamines, sucres, etc.). J'étais très maigre. Ma mère s'est inquiétée et m'a conduit dans un centre de soins. Là, les médecins ont vu ce que j'avais. Ils m'ont donné une nourriture spéciale. Cela a pris 6 semaines, mais maintenant, je vais beaucoup mieux. Je suis sauvé.</p>
2	<p>Je m'appelle Lucy, je vis en Papouasie Nouvelle-Guinée, près de l'Australie. Je vais à l'école, mais souvent, je dois m'absenter pour aider mes parents à récolter le café. Ma famille n'est pas riche. Grâce à mon travail, nous avons un peu plus d'argent pour acheter ce qu'il faut pour vivre. Mon frère, lui, va à l'école. Ma mère dit que comme ça il pourra nous aider plus tard. Moi aussi je voudrais bien aller à l'école plus souvent. Heureusement, notre gouvernement commence à parler aux gens et à leur expliquer que l'école est importante pour tous les enfants, même les filles.</p>
3	<p>Je m'appelle Esperança. J'ai 14 ans et vis au Mozambique, un pays du sud de l'Afrique. Aujourd'hui, je suis très fière, car j'ai aidé les adultes du village à améliorer notre école. Maintenant, nos classes sont plus grandes, c'est plus facile, car nous avons plus de place. Nous avons même une pompe qui nous permet d'avoir de l'eau potable et de nous laver les mains. Grâce à tout cela, l'école est devenue un endroit vraiment agréable. Dès lors, nous y allons avec plus de plaisir et nous apprenons beaucoup mieux.</p>
4	<p>Je m'appelle Tonio Jorge. J'ai 6 ans et je vis au Salvador, en Amérique centrale, avec ma grand-mère. Pour avoir de quoi vivre, nous fabriquons du charbon de bois et nous le vendons. L'année passée, des bandits sont venus. Ils ont volé ce que nous avions et ont brûlé notre maison. Nous n'avions plus rien, mais des gens nous ont aidés et nous avons pu reconstruire une nouvelle maison. Le soir, nous nous endormons ensemble afin de nous protéger l'un l'autre. Je suis content d'avoir une nouvelle maison et d'y habiter avec ma grand-mère.</p>
5	<p>Je m'appelle Masika. Je vis en République démocratique du Congo, en Afrique centrale. Quand j'avais 13 ans, ma mère est décédée. J'ai alors rejoint mon grand frère qui était soldat dans un groupe rebelle. J'aimais bien les uniformes des soldats et je ne savais pas que faire d'autre. Après 5 ans, j'ai commencé à avoir vraiment peur et à ne plus supporter de faire la guerre. Je me suis enfuie et je suis allée dans un centre qui aide les enfants soldats. Je m'en suis bien sortie, mais beaucoup de ces enfants n'ont pas eu la même chance que moi.</p>

¹ Tous les témoignages sont extraits du document suivant créé en 2009 par UNICEF Belgique
https://www.unicef.be/content/uploads/2014/05/Livre_droits_de_l'enfant_Partie_2_FR.pdf

6	<p>Je m'appelle Riaz, j'ai 16 ans. Je vis au Sri Lanka, près de l'Inde. Il y a cinq ans, un tsunami s'est abattu sur mon village. Ma maison et mon école ont été détruites. Partout, il y avait des débris et de l'eau. Heureusement, des organisations nous sont venues en aide. Notre école a été reconstruite et a même été améliorée. Nous avons maintenant un terrain où nous pouvons faire du sport et nous défouler. Pendant que nous étions sans rien, on nous a donné du matériel pour faire du sport et pour jouer. Cela nous a permis de nous divertir et d'oublier un peu les problèmes que nous vivons.</p>
7	<p>Je m'appelle Jean et j'ai 13 ans. Je vis sur l'île de Madagascar, située au sud-est de l'Afrique. Après ma naissance, mon père a quitté ma mère. À cause de cela, je n'ai pas pu obtenir de papiers d'identité. Sans ces documents, il ne m'était pas possible de m'inscrire à l'école ni de trouver un vrai travail. J'ai toujours eu envie de devenir enseignant. Heureusement, grâce à l'aide de certaines personnes, j'ai finalement pu obtenir des papiers. Maintenant, je vais pouvoir faire des études et réaliser mon rêve : devenir professeur.</p>
8	<p>Je m'appelle Ali, j'ai 9 ans. Ma famille et moi vivions en Irak, pays du Proche-Orient. Je suis Palestinien. À cause de la guerre et des dangers, nous avons fui notre village avec 90 autres familles. Nous nous sommes installés dans un camp pour réfugiés entre l'Irak et la Syrie. La vie dans le camp n'est pas facile. Il y a des maladies, on peut être attaqué et on n'a plus rien. Heureusement, certaines associations nous sont venues en aide. Nous recevons des aliments et de l'eau. Des médecins et des infirmiers nous soignent et une école a ouvert dans le camp. Cela rend la vie un peu moins difficile, mais je me réjouis que la guerre s'arrête et que je puisse rentrer chez moi.</p>
9	<p>Je m'appelle Marguerita. À 4 ans, ma famille et moi avons quitté l'Ouzbékistan, en Asie centrale, et sommes venus nous installer en Belgique. À l'école, j'ai appris le néerlandais, je me suis fait des amis. Cela faisait 8 ans que nous étions en Belgique quand des policiers sont venus pour nous arrêter. L'État avait décidé que nous ne pouvions pas rester et que nous devons retourner en Ouzbékistan. Nous avons été placés dans un centre fermé qui ressemblait à une prison. On me disait que j'allais devoir retourner en Ouzbékistan. Je ne comprenais pas pourquoi. Je ne connais plus la langue de ce pays. J'ai été enfermée comme un adulte qui aurait commis un crime et je ne suis pas la seule !</p>